

COVID-19 – Recommandations pour l'enseignement de l'éducation physique

1. Généralités

- Les personnes adultes gardent une distance de deux mètres entre elles et, si possible, entre elles et les élèves.
- Les leçons d'éducation physique peuvent être enseignées sans autre prescription dès le moment où les contacts physiques sont évités.

2. Infrastructures

- Les leçons d'éducation physique en plein air sont à privilégier dans la mesure du possible.
- Les salles de gymnastique, les vestiaires et les douches sont ouvertes et accessibles aux élèves et aux enseignant-e-s.
- Les piscines peuvent être utilisées dès leur ouverture officielle décidée par les autorités compétentes.

3. Disciplines sportives et activités motrices

D'une manière générale, les contenus imaginés et proposés par les enseignant-e-s durant la période d'enseignement à distance peuvent être utilisés et approfondis.

En lien avec les moyens d'enseignement en vigueur, les thèmes suivants peuvent être abordés :

- Plein air : course d'orientation, lancer sous différentes formes, ...
- Nager : apprentissage et perfectionnement de la natation (dès l'ouverture officielle des bassins).
- Vivre son corps, s'exprimer, danser : percevoir son corps, danser, exercices de coordination, ...
- Courir, sauter et lancer : courir vite/longtemps, jardin de sauts, de lancers, ...
- Se maintenir en équilibre, grimper, tourner : équilibre en situation individuelle, travail du tonus par circuits, ateliers ou parcours, ...
- Jouer : jeux d'adresse, jonglage, jeux de renvoi, jeux collectifs sans contact physique, ...
- Autres aspects : pauses actives, école en santé, ...

Des contenus détaillés ainsi que les coordonnées des personnes-ressources sont disponibles via le site <https://animation.hepvs.ch/animation-pedagogique-a-distance/>.

Disciplines sportives à éviter :

- Jeux de lutte et sports de combat.
- Sports collectifs avec contacts physiques (basketball, football, handball, unihockey, ...).
- Les formes de pratique d'agrès nécessitant un assurance.
- Les activités impliquant des grands rassemblements (joutes sportives, tournois, camps de sport, ...).

4. Mesures d'hygiène

- Se laver les mains à l'eau et au savon avant et après chaque leçon.
- Supprimer les gestes d'aide et d'assurance, sauf en cas de premiers secours.
- Proscrire les poignées de mains « shake hands, high five, checks » entre les élèves.
- Nettoyer régulièrement le matériel.
- Aérer si possible les locaux de manière régulière et suffisante.

Le Service de l'enseignement

